

Le Secrétaire général Ban Ki-moon a rappelé que la Journée des droits de l'homme, marquait l'anniversaire de l'adoption, par l'Assemblée générale, d'un texte historique, la Déclaration universelle des droits de l'homme. Mais cette année, la célébration de la Journée coïncide aussi avec le 20ème anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne, qui a notamment porté création du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ([HCDH](#)).

« En s'appuyant sur toutes sortes de normes et de mécanismes, le HCDH défend les victimes, exhorte les États à se montrer à la hauteur de leurs obligations, soutient les experts et organes œuvrant en faveur des droits de l'homme et, grâce à sa présence dans 61 pays, aide les États à mieux faire respecter ces droits », s'est félicité M. Ban dans son message pour marquer cette Journée.

Le chef de l'ONU a rappelé que ce sont les États qui doivent en premier lieu protéger les droits de leurs citoyens et prévenir leurs violations au niveau national. Ce sont également eux qui doivent répondre présents quand d'autres États échouent à assumer leurs responsabilités. « Ce n'est pas toujours chose facile et ces 20 dernières années ont été marquées par des génocides et de nombreuses autres violations choquantes et massives du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire ».

« En cette Journée [...], j'invite les États à tenir les promesses qu'ils ont faites lors de la Conférence de Vienne. Je réaffirme la détermination du Secrétariat, des fonds et des programmes des Nations Unies à se montrer vigilants et courageux face aux violations des droits de l'homme », a déclaré M. Ban.

Pour sa part, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a rappelé que les 20 ans qui se sont écoulés depuis Vienne ont été marqués par de nombreux revers et un certain nombre d'échecs tragiques pour empêcher des atrocités et protéger les droits de l'homme.

« À plusieurs reprises, alors que des violations massives et déplorables [...] étaient perpétrées, la communauté internationale s'est montrée trop lente, trop divisée ou pas assez clairvoyante – ou a simplement répondu d'une manière totalement inadéquate aux avertissements lancés par les défenseurs des droits de l'homme ou les victimes elles-mêmes», a déploré Mme Pillay.

« La Déclaration de Vienne doit être vue comme le plan d'un magnifique édifice qui n'est encore qu'à moitié érigé », a-t-elle ajouté en réaffirmant elle aussi son engagement à poursuivre le travail en cours avec l'ensemble des partenaires pour prévenir les violations des droits de l'homme.

« Nous continuerons à dénoncer les violations des droits de l'homme. Nous continuerons à demander aux États de faire leur part – de loin la plus grande – pour veiller à ce que les erreurs tragiques du passé ne se répètent pas et que les droits de l'homme de tout un chacun soient protégés et promus », a insisté Mme Pillay. « Nous pouvons – et devons – faire mieux ».

De son côté, le Président de la Cour pénale internationale (CPI), Song Sang-Hyun, a exprimé sa compassion vis-à-vis de ceux et celles dont les droits fondamentaux sont bafoués, en particulier celles qui vivent dans des régions où sévissent actuellement des conflits.

« Les droits de l'homme, consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée il y a 65 ans, ne sauraient être considérés comme allant de soi. Ils doivent être protégés jalousement et défendus avec ardeur », a rappelé M. Song.

« La Cour pénale internationale n'est pas une cour des droits de l'homme au sens strict du terme. Elle examine la responsabilité des individus, non celle des États. Mais elle est assurément une cour au service des droits de l'homme. Le Statut de Rome [...], adopté en 1998, contraint à répondre de leurs actes les responsables de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et du crime de génocide lorsque les systèmes judiciaires nationaux n'ont pas les capacités ou la volonté de le faire. Ces crimes font partie des pires violations des droits de l'homme qui soient», a-t-il rappelé.